

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE DU 17 DECEMBRE 2018 AU 18 JANVIER 2019

Commune DE SÉRANVILLERS-FORENVILLE ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

OBJECTIF A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SÉRANVILLERS-FORENVILLE

Le public informé de ce que par arrêté n° 2018-022 en date du 14 novembre 2018 il a été décidé de prescrire l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Séransvillers-Forenville. La décision de l'Autorité environnementale de ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale stratégique est annexée au dossier et les incidences du projet sur l'environnement sont exposées dans le rapport de présentation.

L'enquête se déroulera à la Mairie pendant une durée de 33 jours, du 17/12/2018 à partir de 9 h au 18/01/2019 à 12 h. Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers pourront être consultés en mairie de Séransvillers-Forenville (38 Grand' rue) aux heures d'ouverture :

Le lundi et le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h, et le jeudi de 10h à 12h.

La consultation du dossier peut s'effectuer :

- sur dossier papier ou sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de Séransvillers-Forenville, aux heures d'ouverture ;
- et pendant toute la durée de l'enquête, sur le site Internet de la commune, à l'adresse suivante :

<http://www.seranvillers-forenville.fr/>

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie aux jours et heures susvisés, soit à les adresser par écrit à l'adresse suivante :

**Madame le Commissaire enquêteur
Mairie de SÉRANVILLERS-FORENVILLE
38 Grand' rue
59 400 SERANVILLERS-FORENVILLE**

Les observations peuvent également être transmises par le registre dématérialisé, accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-seranvillers-forenville>

Toute information sur le projet de Plan Local d'Urbanisme peut être obtenue auprès de Madame le Maire de Séransvillers-Forenville

Madame Marie-Jocelyne DELHAYE, retraitée de la fonction publique, désignée en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie aux dates suivantes :

**Le lundi 17/12/2018 de 9 h à 12 h
Le jeudi 27/12/2018 de 14 h à 17 h
Le samedi 05/01/2019 de 9 h à 12 h
Le vendredi 18/01/2019 de 9 h à 12 h**

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie, sur le site Internet de la commune, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.